

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2025

Mon projet de société
pour la Côte d'Ivoire.

Osons le changement.



BILLON
PRÉSIDENT

www.billon2025.com

CODE
Congrès Démocratique



Ce document incarne mon ambition pour les ivoiriens
et les actes que je poserai pour :
une Nation Réconciliée, Prospère et Souveraine.



Mes chers compatriotes,

Je m'adresse à vous avec un profond sentiment de responsabilité et d'espoir, en tant qu'Ivoirien profondément attaché à notre terre, à notre peuple, à notre avenir commun.

Depuis des années, j'ai eu le privilège de servir, d'entreprendre et de partager le quotidien de nos concitoyens. J'ai vu l'énergie de notre jeunesse, la détermination de nos femmes, le courage de nos agriculteurs, le dévouement des enseignants et des personnels de santé. J'ai aussi entendu les frustrations des jeunes diplômés et des fonctionnaires, mesuré les inégalités entre territoires et les espoirs déçus en matière de gouvernance. Et je sais que nous pouvons faire mieux. Ensemble.

Ma vision est simple : construire une Côte d'Ivoire où chacun trouve sa place, où la prospérité profite à tous, où nos différences deviennent une richesse et non une source de division. Une nation qui valorise le travail, protège les plus vulnérables, et investit dans son avenir. Pour y arriver, je vous propose une voie crédible fondée sur cinq piliers, fondations solides de notre maison commune, la Côte d'Ivoire.

Moi, Président, je préserverai la paix, je renforcerai notre union et je consoliderai la solidarité nationale. Je bâtirai une économie souveraine, forte et créatrice d'emplois pour nos jeunes et nos femmes. J'investirai massivement dans l'éducation, la santé et la protection sociale, car la vraie richesse de notre nation sera toujours son capital humain. Je développerai chaque région de manière équilibrée, afin qu'aucun Ivoirien ne soit laissé de côté.

J'impulserai une gestion de notre administration publique basée sur l'efficacité et la qualité des services publics au citoyen, je bâtirai des Institutions fortes et crédibles, et je garantirai la transparence, le contrôle citoyen, la lutte contre la corruption dans la gestion publique et la participation citoyenne. J'assurerai la sécurité des Ivoiriens, je défendrai notre intégrité territoriale et je ferai rayonner notre diplomatie.

Oui, les défis sont grands. Le monde change vite. Le climat, la technologie, la géopolitique nous obligent à être audacieux, à anticiper, à nous adapter. Mais je crois profondément en notre capacité à relever les défis de notre temps. Ensemble, nous pouvons et nous allons réussir.

Je ne suis pas un homme hors-sol. Je suis un homme du terrain. J'ai grandi ici, travaillé ici, partagé avec vous les moments les plus difficiles de notre nation et nourri les mêmes espoirs. Et c'est ici, avec vous, que je veux bâtir une Côte d'Ivoire Réconciliée, Prospère et Souveraine. Je vous invite à marcher à mes côtés.

Merci de votre confiance.
Vive la Côte d'Ivoire.

Jean-Louis Billon

CANDIDAT À L'ELECTION PRESIDENTIELLE
D'OCTOBRE 2025

Résumé Exécutif

Le présent projet de société trace la voie d'une Côte d'Ivoire réconciliée, prospère et souveraine. Il s'inscrit dans une démarche de transformation nationale fondée sur la paix, la justice sociale et la solidarité entre tous les citoyens. Après plus d'une décennie de croissance soutenue, la Côte d'Ivoire demeure confrontée à des inégalités persistantes, à une dépendance économique extérieure élevée et à des déséquilibres territoriaux marqués. Le pays doit désormais franchir une nouvelle étape : convertir la croissance en prospérité partagée, en progrès social durable et en cohésion nationale renforcée.

Ce projet propose une orientation claire et réaliste pour répondre aux défis économiques, sociaux et institutionnels du moment. Il s'articule autour de cinq piliers majeurs qui constituent le socle d'un développement équilibré et inclusif :

- **Souveraineté économique** – Bâtir une économie nationale forte, fondée sur la production locale, la transformation industrielle, l'innovation et la valorisation des ressources nationales.
- **Capital humain** – Investir dans l'éducation, la formation et la santé afin de libérer le potentiel des jeunes, des femmes et de l'ensemble des citoyens.
- **Cohésion sociale** – Consolider la paix, la justice et la démocratie à travers le dialogue, la tolérance et la participation citoyenne.
- **Territoires** – Promouvoir un développement harmonieux entre les régions, en dotant les collectivités locales de moyens réels d'action et de planification.
- **Gouvernance** – Instaurer un État moderne, transparent et efficace, garant de la redevabilité et du service public au bénéfice de tous.

La mise en œuvre de cette vision reposera sur une gouvernance fondée sur la transparence, l'efficacité et la proximité. L'action publique sera orientée vers les résultats, portée par des institutions solides, des collectivités autonomes et une administration digitalisée.

Le financement du projet s'appuiera sur une stratégie de souveraineté financière destinée à renforcer les ressources nationales, à optimiser la dépense publique et à mobiliser les investissements privés productifs.

Ce projet de société porte une ambition claire : faire de la Côte d'Ivoire une Nation Réconciliée, Prospère et Souveraine, où chaque citoyen, sans distinction, participe pleinement à la construction d'un avenir commun fondé sur la paix, la justice et la dignité nationale.

Contexte



Au plan économique

La Côte d'Ivoire émerge d'une décennie marquée par des transformations profondes, illustrées par une forte dynamique économique et sociale. Entre 2011 et 2025, la population est passée de 22,2 millions à près de 32,5 millions d'habitants, traduisant une croissance démographique soutenue qui alimente à la fois le potentiel de consommation et la pression sur les infrastructures et les services publics.

Sur le plan macroéconomique, la Côte d'Ivoire s'est affirmée comme l'un des moteurs économiques de l'Afrique de l'Ouest. Le PIB nominal est passé de 18 112 milliards de FCFA en 2011 à 52 742 milliards de FCFA en 2024. Le PIB par habitant atteindrait 1 772 milliers de FCFA en 2025, contre 817 milliers de FCFA en 2011, confirmant une amélioration du revenu moyen, bien que la répartition reste inégale.

Le taux de croissance économique, en moyenne de 6,5 % sur la période récente (2021–2025), traduit une résilience face aux chocs mondiaux. Cependant, cette performance reste inférieure aux standards des économies émergentes notamment d'Asie, et ne s'est pas encore traduite par une réduction significative des inégalités. Le taux de pauvreté, bien qu'en baisse, demeure élevé à 37,5 % en 2021.

L'inflation, stabilisée à 3 % en 2025, a connu des pics marqués durant la période 2021–2023 (jusqu'à 5,2 %), affectant le pouvoir d'achat des ménages. Cette évolution, supérieure au seuil de convergence de l'UEMOA, a pesé sur les populations les plus vulnérables, notamment rurales, déjà fragilisées par la hausse des prix alimentaires et énergétiques.

Le stock de la dette, projeté à 57 % du PIB en 2025 contre 69 % en 2011, montre un effort de stabilisation, mais le service de la dette continue de peser lourdement sur les finances publiques, absorbant près d'un tiers des recettes fiscales. Ce niveau réduit la capacité d'investissement dans les secteurs sociaux et productifs.

Le taux d'investissement total, estimé à environ 24 % du PIB en 2025, témoigne d'un effort constant d'accumulation de capital. Cependant, la part du secteur public (environ 8 %) reste modérée comparée à celle du secteur privé (près de 16 %), qui demeure le principal moteur de la croissance. Pour soutenir une trajectoire d'émergence, il sera essentiel d'accroître la qualité des investissements et leur impact sur la productivité nationale.

Contexte



Au plan social

En 2025, la Côte d'Ivoire se présente comme un pays en transformation, mais où les progrès sociaux restent inachevés et contrastés. L'enjeu n'est plus seulement d'investir, mais de garantir la qualité, la durabilité et l'équité des politiques sociales.

Le secteur de la santé, bien qu'en nette amélioration depuis la crise, reste confronté à de profondes disparités territoriales et qualitatives. Si de nombreux hôpitaux et centres de santé ont été reconstruits, l'accès aux soins demeure fortement inégal. Dans les zones rurales, on compte encore un médecin pour plus de 10 000 habitants, contre environ 1 pour 2 000 à Abidjan.

La Couverture Maladie Universelle (CMU), bien qu'ambitieuse, peine à atteindre l'ensemble de la population : moins de la moitié des Ivoiriens y sont effectivement inscrits ou actifs. Les infrastructures manquent de personnel qualifié, les équipements sont insuffisants, et les ruptures de médicaments persistent.

Sur le plan sanitaire, le pays reste vulnérable face aux épidémies et aux maladies chroniques. La mortalité maternelle, bien qu'en recul, demeure élevée, tout comme la mortalité infantile estimée à près de 50 pour mille naissances en 2025. L'espérance de vie, qui atteint environ 62 ans, progresse trop lentement pour combler l'écart avec les standards régionaux.

Le défi majeur du système éducatif ivoirien réside dans la qualité et l'équité de l'enseignement. Les efforts déployés depuis 2012 ont permis d'atteindre un taux de scolarisation primaire proche de 98 %, mais cette massification s'est souvent faite au détriment de la qualité. Les salles de classe restent surchargées, parfois avec plus de 70 élèves pour un enseignant, et les disparités régionales sont marquées : le nord et l'ouest du pays accusent encore des retards importants.

Les taux d'abandon scolaire demeurent élevés, notamment chez les filles, pour qui la pauvreté, les mariages précoces et l'insécurité scolaire continuent de freiner la poursuite des études. L'enseignement secondaire, dont le taux de scolarisation avoisine 65%, reste sélectif et peu orienté vers la formation technique.

Quant à l'enseignement supérieur, il souffre d'une inadéquation persistante entre les filières et les besoins réels du marché du travail. Les universités, malgré leur extension régionale, sont confrontées au manque d'enseignants, aux grèves récurrentes et à l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements.

La jeunesse, qui représente plus de 60 % de la population, demeure le nœud de la question sociale en Côte d'Ivoire. Le chômage et la précarité touchent encore une grande partie de cette population. La majorité des jeunes actifs exercent dans le secteur informel, souvent sans sécurité ni perspectives.

Les programmes d'insertion en cours restent ponctuels et difficilement durables. Beaucoup d'emplois créés sont temporaires ou à faible revenu. L'entrepreneuriat jeune se heurte à l'accès limité au financement, à la faiblesse du cadre d'accompagnement et à un environnement économique encore peu favorable aux petites entreprises.

Ce décalage entre la formation et les besoins du marché, combiné à la croissance démographique rapide, alimente un sentiment d'injustice sociale et de frustration chez une partie de la jeunesse.

Le système de protection sociale ivoirien demeure fragmenté et insuffisamment inclusif. La Couverture Maladie Universelle, le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) et le filet social productif ont permis d'intégrer de nouvelles catégories sociales, mais la couverture reste limitée : moins d'un tiers de la population active bénéficie d'une protection formelle.

Les institutions sociales comme la CNPS et la CGRAE, bien qu'assainies, restent fragiles face aux déséquilibres démographiques et aux pressions budgétaires. Le financement du système repose encore largement sur l'État, au détriment d'une mutualisation durable. Le secteur informel, qui concentre plus de 80 % des travailleurs, reste le grand oublié du système de sécurité sociale.

Les dispositifs d'aide aux ménages vulnérables, qui concernent environ un million de familles, peinent à atteindre les populations les plus isolées et à s'inscrire dans une stratégie de sortie durable de la pauvreté. La politique sociale du gouvernement actuel demeure encore réparatrice plus que préventive, et sa soutenabilité à long terme reste incertaine.

Au plan sous-régional et international

Le monde traverse des bouleversements majeurs qui n'épargnent pas la Côte d'Ivoire. La crise climatique est déjà une réalité : l'avancée du désert au nord, la modification des régimes de pluies et la menace sur la biodiversité forestière ivoirienne exigent des actions urgentes. Notre pays, premier producteur mondial de cacao, voit ses récoltes menacées par la déforestation et les changements climatiques.

Sur le plan géopolitique, l'Afrique de l'Ouest est confrontée à l'instabilité de certains pays voisins (crises sécuritaires au Sahel, changements de régimes) et à une recomposition des alliances internationales. La Côte d'Ivoire doit consolider sa sécurité nationale face au risque terroriste et rester un pôle de stabilité dans la région. En même temps, elle doit naviguer intelligemment entre les partenariats traditionnels (notamment avec la France, l'Europe, les États-Unis) et de nouveaux acteurs (puissances émergentes d'Asie, autres pays africains, etc.), afin de préserver sa souveraineté et de tirer parti de toutes les opportunités pour son développement.

La révolution technologique en cours – explosion du numérique, intelligence artificielle, automatisation – représente un défi et une opportunité. Défi, car elle peut accroître la fracture numérique et menacer certains emplois existants ; opportunité, car elle offre des leviers formidables pour accélérer la croissance, améliorer l'éducation, la santé, la gouvernance. La Côte d'Ivoire ne doit pas rester en marge de cette nouvelle donne : elle a les atouts pour devenir un hub technologique régional si elle forme sa jeunesse aux compétences de demain et investit dans les infrastructures numériques.





2010-2025 : des performances économiques bridées par de profondes inégalités.

*La période 2010–2025 aura été celle d'une croissance quantitative, soutenue mais insuffisamment qualitative. Si les indicateurs macroéconomiques témoignent d'une réelle vitalité, ils masquent des inégalités sociales, territoriales et générati*nelles qui fragilisent la soutenabilité du modèle actuel. Le défi de la prochaine décennie sera donc de convertir cette croissance en prospérité partagée et transformation structurelle, pour ancrer la Côte d'Ivoire dans la trajectoire des nations développées.

Une croissance soutenue mais sans transformation structurelle

Au cours des dix dernières années, la Côte d'Ivoire a affiché une croissance économique moyenne de 6%, plaçant le pays parmi les leaders africains. Pourtant, cette croissance demeure quantitative plus que qualitative. La productivité totale des facteurs (indicateur de l'efficacité globale de l'économie) a été faible voire négative entre 2018 et 2023 (-0,4 %), selon les estimations issues des comptes nationaux. L'analyse de la productivité totale des facteurs (PTF) révèle que la croissance des

secteurs secondaire et tertiaire reste majoritairement extensive, reposant davantage sur l'accumulation de capital que sur la création d'emplois décents, des gains d'efficacité, d'innovation ou de transformation structurelle.

En comparaison, les économies d'Asie de l'Est ont connu, sur les trois dernières décennies, des croissances de PTF comprises entre 0,4 % et 1,3 %, atteignant près de 3 % au Vietnam durant la période 2016–2019. Cette

différence illustre la nécessité d'un changement de paradigme : passer d'une croissance extensive à une croissance fondée sur la productivité, l'innovation et la création d'emplois décents.

La contribution du secteur industriel à la croissance ivoirienne reste modeste, autour de 14 % du PIB, tandis que l'agriculture, bien que dynamique, demeure faiblement transformée et vulnérable aux chocs climatiques et de prix.

Une pauvreté persistante malgré la croissance

La croissance n'a pas profité équitablement à la population. Le taux de pauvreté, bien qu'en légère baisse à l'échelle nationale, reste supérieur à 37 % en 2021, et dépasse 55 % dans les zones rurales.

De plus, une croissance de 1% du PIB ne réduit la pauvreté que de 0,6 % en Côte d'Ivoire, contre environ 1 % en moyenne en Afrique subsaharienne. Cette élasticité faible

traduit un modèle où la création de richesse n'est pas suffisamment redistributive.

Les inégalités territoriales sont flagrantes : à Abidjan, le taux de pauvreté est inférieur à 20 %, tandis qu'il atteint plus de 60 % dans le Nord et l'Ouest du pays.

La pauvreté n'est donc plus seulement une question de revenu, mais aussi d'accès aux opportunités : éducation, santé, infrastructures, emploi et sécurité.



Un capital humain encore trop faible

L'un des constats les plus préoccupants est la faiblesse du capital humain. Selon l'Indice de Capital Humain de la Banque mondiale (2020), la Côte d'Ivoire obtient un score de 0,38, contre 0,56 pour la moyenne des pays à revenu intermédiaire. Cela signifie qu'un enfant né aujourd'hui n'atteindra que 38 % de son potentiel productif à l'âge adulte, compte tenu de la qualité actuelle de l'éducation et de la santé.

Les élèves ivoiriens achèvent en moyenne 4,8 années d'études effectives sur 12 ans de scolarité, contre 10,7 ans au Vietnam. La pauvreté d'apprentissage dépasse 70%, signifiant que sept enfants sur dix ne maîtrisent pas les

compétences fondamentales de lecture et de mathématiques après le primaire.

La santé, autre pilier du capital humain, reste fragile. L'espérance de vie n'est que de 62 ans, l'une des plus faibles de la sous-région. Près de 23 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance, avec des conséquences irréversibles sur le développement cognitif et la productivité future.

La faiblesse du capital humain empêche le pays de tirer pleinement parti de son dividende démographique. Sans une politique éducative et sanitaire ambitieuse, la jeunesse ivoirienne risque de devenir une bombe sociale plutôt qu'un moteur de développement.



Un endettement public excessif

La dette publique ivoirienne est passée de 36,8% du PIB en 2018 à 59,1% en 2023. En cinq ans, elle a donc augmenté de plus de 22 points de PIB, principalement du fait d'un recours accru à la dette extérieure pour financer des dépenses publiques en hausse.

Le service annuel de la dette atteint environ 4 100 milliards de FCFA, représentant une part significative des recettes publiques. Cet endettement, souvent orienté vers des projets à faible rendement

économique, limite la capacité de l'État à absorber les chocs et à financer les priorités sociales.

La marge budgétaire s'est considérablement réduite : plus de 30% des ressources publiques sont consacrées au remboursement de la dette et aux intérêts, au détriment de l'investissement dans l'éducation, la santé et la productivité.



Une gouvernance économique et institutionnelle à renforcer

La gouvernance économique reste un talon d'Achille. Selon les World Governance Indicators (WGI), la Côte d'Ivoire enregistre des scores inférieurs à la moyenne régionale dans presque toutes les dimensions : voix citoyenne, efficacité de l'administration publique, état de droit et lutte contre la corruption. L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique montre une progression globale modeste entre 2014 et 2023, mais une régression notable dans les domaines de la sécurité et de la justice (-1,4 point) et

une stagnation dans la participation citoyenne (+0,5 point).

La corruption continue de coûter cher : environ 1 300 milliards de FCFA par an, soit 4 % du PIB. L'indice de perception de la corruption de Transparency International attribue à la Côte d'Ivoire un score de 45/100 (69e rang mondial), loin derrière le Rwanda (57) ou le Cap-Vert (62). De plus, la répartition des investissements publics révèle des biais politiques. Les régions les plus pauvres, notamment le Nord-

Est et l'Ouest, reçoivent moins d'investissements que les zones déjà développées. Cette iniquité dans la planification publique crée un cercle vicieux : les zones pauvres restent délaissées, tandis que la pauvreté y alimente la fragilité sociale.

Sur le plan politique, la stabilité retrouvée après les crises passées reste fragile. Elle doit être consolidée par une gouvernance plus inclusive, apaisée et proche des citoyens.

Un bilan en matière de réconciliation et d'unité nationale très mitigé



Plus d'une décennie après la crise postélectorale, la Côte d'Ivoire a retrouvé la stabilité institutionnelle et la paix civile, mais la réconciliation nationale demeure une œuvre inachevée.

Les initiatives entreprises, telles que le dialogue politique, les mesures de décrispation et le retour de certaines figures politiques emblématiques, ont contribué à apaiser le climat social et à restaurer une partie de la confiance entre les acteurs nationaux. Ces gestes ont permis de tourner une page douloureuse de l'histoire récente du pays et de réaffirmer la volonté de bâtir une société pacifiée.

Cependant, cette réconciliation reste fragile et inégale. Beaucoup de citoyens expriment encore un sentiment d'exclusion, lié à la persistance des fractures politiques, régionales et communautaires.



Les mécanismes mis en place, notamment les Commissions Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDRV), ont eu le mérite d'ouvrir un espace d'expression, mais leurs conclusions n'ont pas toujours été suivies d'actions concrètes. L'absence d'une justice perçue comme non équitable, le poids des rancunes politiques et la lenteur de la réparation sociale entretiennent un climat de méfiance.

L'unité nationale, quant à elle, progresse mais demeure entravée par les inégalités territoriales et les déséquilibres de développement. Les disparités entre les régions, la concentration des opportunités économiques dans certaines zones et les clivages identitaires non résorbés fragilisent le sentiment d'appartenance commune.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS



BILLON

JLB_OFFICIEL



Après quinze années de croissance soutenue, la nation se trouve à la croisée des chemins : transformer ses performances économiques en prospérité partagée, ou risquer de voir s'élargir les fractures sociales et territoriales. La stabilité politique retrouvée, la richesse du potentiel démographique et la position géostratégique du pays constituent des atouts majeurs. Mais ces opportunités resteront inexploitables si les défis structurels ne sont pas affrontés avec audace et lucidité.

Le défi des emplois plus nombreux et décents

L'un des défis majeurs de notre pays est la création d'emplois productifs et décents pour une population active en pleine expansion. Les projections indiquent qu'en 2030, la population totale active atteindra environ 31 millions de personnes. Pour absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail, la Côte d'Ivoire devra créer ou maintenir près de 13 millions d'emplois d'ici cette échéance.

Ce défi ne se limite pas à la quantité d'emplois, mais à leur qualité et à leur inclusivité. Le pays doit promouvoir un secteur privé plus dynamique, moteur de la transformation économique et de la création de valeur ajoutée nationale. Cela suppose de redéfinir les politiques publiques et les investissements pour qu'ils soutiennent une véritable transformation structurelle des secteurs productifs, fondée sur trois piliers interdépendants (Les 3 Ps de la création d'emplois) :

- **La transformation des secteurs productifs (Production)** : Encourager la diversification économique et la montée en gamme des filières à fort potentiel (agro-industrie, énergie, BTP, numérique, industries culturelles). Il s'agit de passer d'une économie dominée par les exportations de matières premières à une économie de transformation locale, capable de créer de la valeur et des emplois décents et durables.
- **Le renforcement du capital humain (Personnes)** : Miser sur la formation, l'éducation et la santé pour renforcer les compétences et l'employabilité des jeunes. Le développement du capital humain est la condition d'une productivité accrue, d'une innovation endogène et d'une inclusion sociale durable.
- **Un développement spatial plus équilibré (Places)** : Réduire les inégalités régionales par la mise en place de pôles économiques dans chaque grande zone du pays, en rapprochant les opportunités d'emploi des populations locales. Cette territorialisation de la croissance permettra de consolider la cohésion sociale et de limiter les migrations internes déséquilibrantes.

Le défi de la productivité et de la compétitivité

La Côte d'Ivoire a longtemps bénéficié d'une croissance "par addition" — fondée sur les infrastructures et la dépense publique. La prochaine étape doit être celle de la croissance par transformation, où l'innovation, la productivité et l'efficacité remplacent la simple expansion.

Entre 2018 et 2023, la productivité totale des facteurs a stagné, voire reculé légèrement (-0,4 %), traduisant un essoufflement des gains d'efficacité.

Les coûts de production demeurent élevés, les procédures administratives complexes, et la logistique nationale encore insuffisante pour soutenir une économie d'exportation compétitive.

Pour relever ce défi, la Côte d'Ivoire doit :

- **Accélérer la transformation industrielle** soutenant la production locale, la chaîne de valeur agro-industrielle et le contenu local dans les marchés publics ;
- **Numériser l'économie** pour améliorer la transparence, réduire les coûts de transaction et accroître la productivité des PME ;
- **Investir dans la recherche appliquée et l'innovation technologique**, notamment dans l'énergie renouvelable, l'agro-transformation et la santé ;
- **Simplifier et digitaliser l'administration** pour renforcer la compétitivité des entreprises.

Le défi du dividende démographique

La population ivoirienne connaît une croissance rapide et soutenue, qui représente à la fois un défi et une formidable opportunité. Avec un rythme d'augmentation supérieur à 10 % tous les cinq ans, soit environ 2 % par an, la Côte d'Ivoire figure parmi les pays à plus forte croissance démographique du continent. Selon les projections du Wordometer, la population passera de 32,7 millions d'habitants en 2025 à 41 millions en 2035, tandis que la part de la population urbaine atteindra plus de 54 %.

Cette dynamique démographique traduit la vitalité d'un pays jeune et plein d'énergie : l'âge médian, aujourd'hui estimé à 18 ans, progressera à 19,3 ans en 2030 et à 20,2 ans en 2035.

Autrement dit, la Côte d'Ivoire dispose d'une jeunesse en âge de produire, d'innover et d'entreprendre, capable de devenir le principal moteur de la transformation économique du pays.

Mais ce dividende démographique ne se concrétisera pas automatiquement. Il suppose un investissement massif dans le capital humain, pour que la jeunesse soit formée, employée et protégée. Sans une éducation de qualité, une offre suffisante d'emplois et un cadre institutionnel favorable, cette dynamique pourrait au contraire se transformer en pression sociale et en fragilité économique.

L'enjeu est donc double :

- **Maximiser le potentiel de la population active**, en développant les compétences nécessaires à l'économie de demain (numérique, industrie, agriculture durable, services).
- **Libérer le potentiel économique des villes secondaires**, afin d'absorber la croissance urbaine et de créer de nouveaux pôles d'activités équilibrés sur le territoire.



La transition démographique ivoirienne s'accompagne en effet d'une urbanisation accélérée: d'ici 2035, plus d'un Ivoirien sur deux vivra en milieu urbain.

Cette mutation offre une opportunité unique de repenser la planification urbaine, d'améliorer l'accès aux services essentiels et de promouvoir un aménagement du territoire harmonieux.

Ainsi, bien gérée, cette dynamique démographique pourrait devenir un levier stratégique de la transformation structurelle de l'économie nationale - une chance historique de convertir la jeunesse en force productive, la croissance urbaine en moteur d'innovation, et la vitalité démographique en prospérité partagée.

Le défi du développement spatial plus harmonieux

La Côte d'Ivoire, moteur économique de l'Afrique de l'Ouest, demeure marquée par d'importants déséquilibres territoriaux. Si Abidjan et quelques pôles urbains concentrent la majeure partie des activités économiques, des infrastructures et des services sociaux, une large partie du territoire reste à la marge de la prospérité nationale. Ces disparités géographiques, à la fois économiques, sociales et infrastructurelles, constituent aujourd'hui l'un des principaux freins à la cohésion nationale et à la croissance inclusive.



Des écarts de pauvreté persistants selon les régions et les zones de résidence

Les données les plus récentes montrent que le taux de pauvreté monétaire varie fortement d'une région à l'autre. Les régions du Nord, du Nord-Est et de l'Ouest enregistrent des taux supérieurs à 60 %, contre moins de 30 % dans le Sud et le Centre. La proportion des populations démunies y reste élevée, traduisant une inégalité structurelle d'accès aux opportunités économiques et aux services publics essentiels.

Entre 2018 et 2021, la pauvreté a légèrement reculé dans les zones urbaines, passant de 34,7 % à 32,2 %, mais elle demeure très élevée en milieu rural, à plus de 54 %. L'écart de pauvreté (mesure de la profondeur de la pauvreté) et la gravité de la pauvreté y sont également deux à trois fois plus importants qu'en ville, ce qui reflète un déficit d'inclusion économique et sociale des campagnes ivoiriennes.

Des inégalités non monétaires aggravant les fractures territoriales

Les inégalités régionales ne se limitent pas au revenu. Elles s'expriment également dans l'accès aux services sociaux de base : santé, éducation, eau potable, routes et énergie. Ainsi, les taux d'accouchement

en établissement de santé varient considérablement selon les régions, certaines affichant des niveaux inférieurs à 50 %, contre près de 90 % dans les zones urbaines.

De même, les taux d'achèvement scolaire sont très contrastés : les enfants des zones rurales ou des ménages les plus modestes terminent beaucoup moins fréquemment le cycle primaire ou secondaire que ceux des zones urbaines ou des classes moyennes et aisées.

En 2018, plus d'un enfant sur quatre était en dehors du système éducatif, et cette exclusion scolaire touchait davantage les filles et les enfants des zones rurales.

Ces disparités sociales et éducatives alimentent un cercle vicieux : pauvreté, faible capital humain, exode rural et vulnérabilité accrue.

Les contraintes physiques du territoire : enclavement et faiblesse des infrastructures

Au-delà des écarts de revenus et de services, le développement local est freiné par des contraintes physiques et logistiques importantes.

Les enquêtes de 2021-2022 auprès des ménages agricoles révèlent que les principaux obstacles à l'écoulement des produits sont : l'éloignement des marchés, le

manque de routes praticables, et les coûts de transport élevés.

Ces difficultés concernent principalement les régions agricoles du Centre-Ouest, du Nord et du Nord-Est. Elles se traduisent par une perte de compétitivité, une faible valorisation de la production rurale et une baisse du revenu paysan. Ainsi, le désenclavement économique des zones rurales apparaît comme un impératif national, non seulement pour réduire la pauvreté, mais aussi pour dynamiser la production et renforcer la sécurité alimentaire.

Vers une politique d'aménagement du territoire intégrée et inclusive

Face à ces constats, la Côte d'Ivoire doit engager une politique d'aménagement du territoire ambitieuse et équilibrée, visant à faire de chaque région un moteur de croissance.

Cette stratégie reposera sur quatre leviers :

- La territorialisation du développement, par la mise en place de pôles économiques régionaux spécialisés selon les avantages comparatifs locaux (agro-industrie, transformation, artisanat, tourisme).

- Le désenclavement physique et numérique, grâce à un investissement massif dans les routes secondaires, les infrastructures rurales et la connectivité digitale.
- La décentralisation effective, avec un transfert réel de compétences et de ressources financières aux collectivités locales.
- L'équité dans l'accès aux services sociaux, en garantissant à chaque citoyen les mêmes chances de réussite, quelle que soit sa région de naissance.

Un développement spatialement équilibré n'est pas seulement une exigence économique : c'est une nécessité politique et sociale. C'est en rapprochant les opportunités de tous les territoires, en réduisant les inégalités régionales et en valorisant les potentiels locaux que la Côte d'Ivoire parviendra à consolider son unité nationale et à construire une prospérité durable pour tous.

Les défis sous régionaux : sécurité, intégration et immigration



La Côte d'Ivoire fait face à un environnement régional et international en profonde mutation, marqué par des tensions sécuritaires, des transformations économiques rapides et une recomposition du pouvoir mondial.

➤ Sécurité : L'expansion du terrorisme dans la sous-région sahélienne et la recrudescence des trafics illicites (armes, drogues, êtres humains) menacent la stabilité du pays. Ces risques entraînent une hausse des dépenses sécuritaires, souvent au détriment des investissements sociaux. Les conflits communautaires, accentués par le changement climatique et les flux de réfugiés, appellent une réponse intégrée : coopération sous-régionale renforcée, renseignement préventif, et développement local dans les zones fragiles.

➤ Intégration sous-régionale : La Côte d'Ivoire doit consolider son rôle au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, pour stimuler le commerce intra-africain et favoriser la transformation industrielle régionale. Une intégration réussie repose sur la coordination des politiques économiques et une participation active aux chaînes de valeur régionales, condition d'une compétitivité durable.

➤ Immigration : Pays d'accueil historique, la Côte d'Ivoire doit mieux maîtriser ses flux migratoires, en conciliant solidarité régionale et sécurité intérieure. Une gestion équilibrée et coopérative des migrations renforcera la cohésion nationale tout en valorisant la contribution des communautés étrangères à l'économie.

Les défis globaux : chocs externes et volatilité mondiale, cybersécurité, changement climatique



Les fluctuations des prix des matières premières, la concurrence des pays émergents et les tensions géopolitiques mondiales exposent l'économie ivoirienne à de fortes incertitudes.

La réponse doit reposer sur la diversification des exportations, la transformation locale, et l'investissement dans les technologies et compétences nouvelles.

Dans un contexte de recomposition mondiale dominé par l'Asie et les conflits régionaux, la Côte d'Ivoire doit affirmer une diplomatie souveraine, équilibrée et proactive, fondée sur la coopération Sud-Sud et la défense des intérêts nationaux.

VISION ET PRIORITÉS





Vision : une nation réconciliée, prospère et souveraine

Relever les défis économiques, sociaux et institutionnels actuels exige de l'audace, une vision nouvelle, partagée et structurante, capable de rassembler tous les Ivoiriens autour d'un même horizon. Plus de 65 ans après notre indépendance, le pays a besoin d'un nouveau modèle de développement fondé sur la réconciliation, la justice sociale et la souveraineté économique. Cette vision servira de tremplin pour un élan collectif, afin de transformer la croissance en prospérité réelle, durable et équitable pour tous. Tel est le sens de ma vision : une Côte d'Ivoire réconciliée, prospère et souveraine, où la croissance profite à tous et où l'unité nationale fonde la stabilité et la confiance.

Piliers prioritaires

La traduction d'une Côte d'Ivoire réconciliée, prospère et souveraine en actions concrètes s'articulera autour de 5 piliers stratégiques clairs et cohérents que sont :

➤ **Pilier 1 : Souveraineté économique.** Bâtir une économie nationale dynamique et souveraine, créatrice d'emplois et de revenus, au service du pouvoir d'achat de tous les Ivoiriens.

➤ **Pilier 2 : Capital Humain.** Faire que chacun, et d'abord les enfants, les jeunes et les femmes — ait accès à une éducation, une formation professionnelle et des soins de qualité pour s'épanouir et contribuer à la richesse du pays et à son avenir.

➤ **Pilier 3 : Cohésion sociale.** Renforcer la démocratie par le dialogue et l'écoute de toutes les composantes de la société.

➤ **Pilier 4 : Développement Territorial.** Donner aux collectivités une véritable autonomie pour répondre efficacement aux enjeux locaux du cadre de vie, de la mobilité et de l'adaptation au changement climatique. Je m'engage à promouvoir l'accès à un logement décent partout sur le territoire.

➤ **Pilier 5 : Gouvernance et Etat de droit.** Doter notre pays d'une gouvernance exemplaire, fondée sur une justice indépendante et une gestion publique soumise au contrôle citoyen pour faire de la Côte d'Ivoire, un pays respecté et attractif sur la scène internationale.



ENGAGEMENT PHARES

PILIER 1: « SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE » UNE ÉCONOMIE FORTE POUR LES IVOIRIENS

Je bâtirai une économie nationale dynamique et souveraine, créatrice d'emplois et de revenus, au service du pouvoir d'achat de tous les Ivoiriens.

Engagements-clés

- 1 Développer une industrie nationale décentralisée, créatrice de valeur dans chaque région.
- 2 Protéger le pouvoir d'achat des ménages et renforcer la classe moyenne.
- 3 Protéger et accompagner l'agriculture ivoirienne pour s'adapter au changement climatique et atteindre l'autosuffisance alimentaire.
- 4 Soutenir l'artisanat et les entreprises locales comme moteurs d'emplois.
Moderniser l'environnement des
- 5 Moderniser l'environnement des affaires pour accélérer la création et la croissance de nos startups et entreprises dans toutes les régions.

Leviars d'action Environnement des affaires

- Réviser le code des impôts et mettre en place une fiscalité simple, transparente et adaptée à notre économie.
- Poursuivre la modernisation de nos infrastructures (routes, ports, énergie et réseau numérique) pour connecter les régions et attirer les investissements.
- Offrir aux entreprises et investisseurs ivoiriens un environnement stable et attractif pour stimuler l'investissement local et protéger les entreprises ivoiriennes dans les secteurs clés.
- Garantir un accès à l'énergie fiable, abordable pour soutenir l'industrialisation.
- Assurer un financement diversifié et durable de l'économie nationale pour stimuler l'investissement productif, soutenir l'innovation et renforcer la solidité des entreprises.
- Valoriser la participation de la diaspora au développement du pays et encourager ses investissements.

Souveraineté

- 1 Accompagner nos entreprises pour en faire des champions nationaux et internationaux intégrés aux chaînes de valeur mondiales.
- 2 Encadrer et formaliser l'orpaillage par des coopératives légales, tout en renforçant le contenu local dans les mines industrielles.
- 3 L'orpaillage illégal reste un défi social et sécuritaire.
- 4 Promouvoir l'investissement, l'expertise et l'emploi national dans les secteurs stratégiques de l'énergie, des hydrocarbures et des mines dominées traditionnellement par les multinationales.
- 5 Mettre en place un fonds souverain pour investir les revenus pétroliers et miniers dans l'énergie verte et les infrastructures de transformation.

Innovation, numérique & technologie

- Investir dans la Recherche et Développement et les Technologies de l'Information (I.A. data, robotique, cyber sécurité) pour renforcer notre souveraineté industrielle et réduire la dépendance technologique.
- Créer un label "Partenaire de l'innovation et de la connectivité" décerné aux entreprises locales qui investissent dans ce domaine.
- Mise en place des centres régionaux de cybersécurité, des audits obligatoires pour les administrations et grandes entreprises pour une protection accrue des données sensibles.

Valorisation des talents et ressources nationales

- ✓ Valoriser l'art, le patrimoine et les traditions pour affirmer l'identité ivoirienne et développer un tourisme culturel et écologique.
- ✓ Développer des académies sport-études et accueillir des compétitions pour faire du sport un levier économique et un tremplin pour la jeunesse.

Pouvoir d'achat

- ✓ Mettre en place un mécanisme national de location-vente sans apport pour faciliter l'accès au logement des familles vulnérables, fonctionnaires et assimilés.
- ✓ Garantir aux familles l'accès aux produits de base grâce à des subventions ciblées et à une fixation des prix transparente.



PILIER 2 : « CAPITAL HUMAIN » DES CITOYENS FORMÉS, PROTÉGÉS ET ÉMANCIPÉS

Je garantirai à chacun, et d'abord les enfants, les jeunes et les femmes un accès à une éducation, une formation professionnelle et des soins de qualité.

Engagements-clés

- 1 Offrir à chaque enfant une éducation de qualité, connectée au numérique et au monde du travail.
- 2 Accompagner la jeunesse vers l'emploi, l'entrepreneuriat et l'innovation digitale.
- 3 Promouvoir l'autonomie économique des femmes et leur rôle dans toutes les sphères de décision.
- 4 Protéger les plus vulnérables par une couverture sociale équitable.
- 5 Renforcer le système de santé avec des infrastructures de qualité labellisées et un plateau technique renforcé.

Leviers d'action Bien être à l'école

- Encadrer l'accès des enfants aux réseaux sociaux tout en préservant les opportunités offertes par le numérique.
- Garantir une nutrition adéquate et équilibrée pour tous les enfants afin rompre le cycle malnutrition–pauvreté.
- Encadrer strictement l'environnement des établissements scolaires afin de protéger les élèves de toute exposition à l'alcool, aux drogues et à d'autres formes de dépendances.
- Lancer un programme de réhabilitation des infrastructures sportives scolaires et universitaires.
- Réactiver les centres d'animation et d'entraînement sportifs ainsi que les sections sports et études dans les établissements d'enseignement conformément.

Education, formation et employabilité

- Développer des centres de formation et d'innovation pour renforcer les compétences linguistiques, techniques et numériques des jeunes et stimuler leur esprit entrepreneurial.
- Introduire l'anglais dès le primaire pour préparer les enfants au monde globalisé.
- Revaloriser les métiers manuels et techniques, essentiels à l'industrialisation et à la modernisation du pays.
- Introduire des incubateurs sectoriels dans les établissements de formation pour relier apprentissage et entrepreneuriat.
- Créer un Fonds d'Investissement pour la Jeunesse et mettre en place un observatoire national de l'insertion des jeunes, chargé de suivre le parcours des bénéficiaires à moyen et long terme.

- Lancer un plan national de stages rémunérés dans le secteur privé et parapublic pour multiplier les passerelles vers le formel.
- Développer une politique éducative inclusive pour garantir l'accès et la réussite des enfants en situation de handicap.
- Mettre en place un système de transport scolaire inter-village et communal pour faciliter l'accès des enfants à l'école, notamment en zones rurales.
- Déployer un programme spécial de bourses scolaires pour permettre aux élèves issus de familles vulnérables de poursuivre leurs études sans interruption.



Conditions des enseignants

- 1 Construire des logements sécurisés pour les enseignants en milieu rural afin de stabiliser le personnel et renforcer la qualité de l'enseignement.
- 2 Institutionnaliser la formation continue des enseignants pour améliorer leurs pratiques pédagogiques et leur adaptation aux innovations éducatives

Conditions de la Femme

- > Adopter une loi contre le féminicide et les Violences Basée sur le Genre (VBG) pour protéger les femmes et imposer la tolérance zéro.
- > Garantir aux jeunes filles un accès sécurisé et continu à l'école et éliminer les freins à leur réussite.
- > Donner aux femmes un accès prioritaire aux programmes de protection sociale et de micro-crédit pour lutter durablement contre la pauvreté.
- > Promouvoir une génération de femmes leaders dans toutes les institutions en renforçant leur voix par des mesures législatives audacieuses.

Système de santé

- ✓ Renforcer la formation et améliorer les conditions de travail des professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes) pour garantir des soins accessibles et humains sur tout le territoire.
- ✓ Déployer un réseau national de télémédecine pour offrir un diagnostic et une prise en charge rapides, même en zones rurales.
- ✓ Créer un fonds national pour soutenir l'innovation médicale et les startups santé, accélérer la modernisation des équipements par la défiscalisation et développer l'industrie pharmaceutique.
- ✓ Réformer le secteur de la santé en intégrant la santé mentale comme priorité nationale.



PILIER 3 : « COHÉSION SOCIALE » UNE NATION RÉCONCILIÉE

Je renforcerai la démocratie par le dialogue et l'écoute de toutes les composantes de la société. Je reconnaiss le rôle essentiel de des forces de maintien de la paix pour garantir la sécurité et la stabilité de la nation.

Engagements-clés

- 1 Organiser les Assises de la Nation comme espace de dialogue pour permettre au peuple de s'exprimer et réconcilier la Nation.
- 2 Renforcer la démocratie par le dialogue, la participation citoyenne et des élections crédibles.
- 3 Assurer la sécurité et la paix, en rapprochant forces de l'ordre et citoyens.
- 4 Réformer le système partisan pour garantir des élections crédibles et inclusives.
- 5 Améliorer les conditions de vie et de travail des forces de défense et de sécurité.

Leviers d'action Vie démocratique

- Placer les jeunes et les femmes au cœur de la cohésion sociale en soutenant leurs initiatives citoyennes.
- Renforcer les compétences de la Chambre des Rois et Chefs Traditionnels.
- Instaurer une identité nationale unique dès la naissance notamment pour faciliter l'obtention de papiers d'identité et l'actualisation des listes électorales notamment.

Concorde et paix

- ✓ Renforcer l'éducation civique et l'éthique pour former des citoyens responsables et restaurer la confiance nationale.
- ✓ Développer des mécanismes efficaces de prévention et de règlement des conflits pour garantir la paix dans toutes les communautés.
- ✓ Adopter une loi pour protéger et soutenir les familles des soldats tombés au service de la Nation.



PILIER 4: « DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL » UN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX

Je donnerai aux collectivités une véritable autonomie pour répondre efficacement aux enjeux locaux du cadre de vie, de la mobilité et de l'adaptation au changement climatique. Je garantirai l'accès à un logement décent partout sur le territoire.

Engagements-clés

- 1 Rendre les collectivités territoriales réellement autonomes pour un développement décentralisé efficace.
- 2 Assainir le cadre de vie, valoriser les déchets et renforcer la résilience des villes face aux aléas climatiques.
- 3 Développer des villes intégrées et connectées avec des infrastructures modernes et une mobilité durable.
- 4 Développer des logements sociaux et intermédiaires pour garantir à chaque Ivoirien un toit décent.
- 5 Soutenir des projets locaux durables créateurs d'emplois verts.

Leviers d'action Décentralisation

- Confier aux collectivités locales l'aménagement et l'urbanisation des villes et moderniser les procédures foncières.
- Délocaliser effectivement les administrations publiques à Yamoussoukro pour décongestionner Abidjan et déployer une administration moderne et équilibrée sur tout le territoire.

Environnement et transition écologique

- Lancer un plan national de reboisement sur cinq ans, en impliquant les communautés locales et les écoles.
- Renforcer la lutte contre la déforestation illégale par le contrôle numérique des permis forestiers et la responsabilisation des collectivités.
- Développer des transports publics propres (bus électriques, pistes cyclables, mobilité partagée) dans les grandes villes.
- Viabiliser les zones d'habitat précaire en garantissant l'accès aux services essentiels - électricité, assainissement, eau - comme solution temporaire au déficit de logements.
- Intégrer l'éducation environnementale dans tous les programmes scolaires dès le primaire.

Durabilité et Cadre de vie

- ✓ Développer des aires protégées pour préserver la biodiversité et favoriser l'écotourisme.
- ✓ Accompagner l'adaptation de l'agriculture, notamment d'exportation, aux normes environnementales internationales.
- ✓ Accompagner l'agriculture au nouveau régime climatique par l'utilisation de semences résilientes.
- ✓ Prévenir les inondations et protéger les zones côtières en aménageant des infrastructures vertes.
- ✓ Mettre en place des "brigades vertes communales" chargées de la sensibilisation, du reboisement et de la gestion des déchets.



PILIER 5 : « GOUVERNANCE ET ETAT DE DROIT » UNE GOUVERNANCE JUSTE ET EFFICACE

Je doterai notre pays d'une gouvernance exemplaire, fondée sur une justice indépendante et une gestion publique soumise au contrôle citoyen pour faire de la Côte d'Ivoire, un pays respecté et attractif sur la scène internationale.

Engagements-clés

- 1 Garantir une justice indépendante, équitable et protectrice.
- 2 Lutter fermement contre la corruption et instaurer la transparence dans la gestion publique.
- 3 Auditer la dette publique afin d'évaluer sa soutenabilité.
- 4 Renforcer la transparence et le contrôle citoyen de la gestion publique dans tous les territoires.
- 5 Affirmer la voix de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale et renforcer son rayonnement.

Leviers d'action État, Institutions et administration digitalisée

- Repenser les attributions des ministères et des secrétariats d'Etat pour réduire le train de vie de l'Etat, mieux gérer les enjeux transverses (numérique, etc.) et améliorer l'efficacité gouvernementale.
- Garantir des nominations fondées sur la compétence grâce à des appels à candidature transparents.
- Évaluer et publier la performance de l'Etat à travers un Indice National de l'Efficacité Publique.
- Accélérer la transformation digitale de l'administration d'ici 2030 pour simplifier les démarches et moderniser le service public.
- Former un gouvernement composé d'au moins 30% de femmes afin d'assurer la représentation des femmes dans les plus hautes instances de décision publiques de notre pays.
- Intégrer des indicateurs de parité dans l'évaluation des ministères, collectivités et entreprises.
- Instaurer la publication d'un rapport annuel portant sur l'égalité réelle dans chaque secteur de l'économie et de la vie publique.

Rayonnement international

- ✓ Renforcer les attributions des services économiques des ambassades pour renforcer l'attractivité économique du pays.
- ✓ Faire de la Côte d'Ivoire une destination touristique de référence en Afrique grâce à la valorisation du patrimoine et la modernisation des infrastructures.
- ✓ Promouvoir les arts, la culture, le sport comme de leviers de fierté nationale et de rayonnement international.
- ✓ Renforcer la coopération régionale par des relations de bon voisinage et une solidarité active avec les pays de la sous-région.

A medium shot of a man from the waist up. He is wearing a white long-sleeved shirt under a white and black striped wrap. The wrap has red and black accents near the hem. He is gesturing with his right hand raised. In the background, there are other people and orange tents, suggesting an outdoor event.

MISE EN ŒUVRE ET LEVIERS DE FINANCEMENT DU PROJET



MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ce projet de société exige une nouvelle manière de gouverner, plus efficace, plus transparente et plus proche des citoyens. Gouverner autrement, c'est rompre avec la logique de bureaucratie administrative pour entrer dans une logique de résultats, de redevabilité et d'efficacité publique. Chaque engagement que nous prenons devant le peuple se traduira en action mesurable, chiffrée, visible et vérifiable sur le terrain.

Une gouvernance fondée sur la clarté et la responsabilité

Le projet de société sera piloté selon un modèle de gouvernance à plusieurs niveaux, alliant vision stratégique, coordination technique et ancrage territorial.

Au sommet, un Comité présidentiel de pilotage stratégique fixera les grandes orientations et veillera à la cohérence des réformes.

Autour du Chef de l'État, le Premier ministre, les ministres clés et les représentants des acteurs économiques et sociaux seront les gardiens de la trajectoire nationale. Leur mission : garantir que chaque pilier du projet avance selon les priorités fixées et dans le respect des ressources disponibles.

Sous ce niveau stratégique, un Secrétariat d'Etat assurera la coordination quotidienne.

C'est lui qui traduira les ambitions politiques en plans d'action opérationnels, suivra les réformes, les budgets, et évaluera la performance de chaque ministère. Autour de lui, des unités sectorielles de mise en œuvre seront installées dans chaque département ministériel, chargées d'exécuter les programmes dans leur domaine. Chaque levier d'action aura ainsi un responsable clairement identifié, une feuille de route, un calendrier et des indicateurs mesurables.

Parce que le développement

n'a de sens que s'il améliore concrètement la vie des populations, la gouvernance de notre projet de société reposera sur une forte décentralisation de l'action publique. Des comités régionaux de pilotage seront installés dans chaque région, sous la responsabilité des préfets et présidents de conseils régionaux, pour adapter les priorités nationales aux réalités locales.

Ces comités réuniront les représentants de l'État, des collectivités, du secteur privé, des jeunes, des femmes et des autorités traditionnelles.

C'est à ce niveau que la cohérence des politiques publiques se mesurera : une école, un centre de santé, une route ou un incubateur d'entreprise ne sont efficaces que s'ils répondent à un besoin local clairement identifié.

Une mise en œuvre au plus près des territoires

Parce que le développement n'a de sens que s'il améliore concrètement la vie des populations, la gouvernance de notre projet de société reposera sur une forte décentralisation de l'action publique. Des comités régionaux de pilotage seront installés dans chaque région, sous la responsabilité des préfets et présidents de conseils régionaux, pour adapter les priorités nationales aux réalités locales.

Ces comités réuniront les représentants de l'État, des collectivités, du secteur privé, des jeunes, des femmes et des autorités

traditionnelles.

C'est à ce niveau que la cohérence des politiques publiques se mesurera : une école, un centre de santé, une route ou un incubateur d'entreprise ne sont efficaces que s'ils répondent à un besoin local clairement identifié.

Une gouvernance financière responsable et transparente

Le financement du projet de société sera géré selon une approche de budgétisation par objectifs. Chaque ministère disposera d'un budget-programme aligné sur les cinq piliers du projet (souveraineté, capital humain, cohésion sociale, territoires et gouvernance) avec des indicateurs de performance et des résultats attendus.

Les dépenses seront priorisées selon leur impact économique et social, et non selon leur nature administrative et politique.

Pour plus d'efficacité, l'État rationalisera ses instruments financiers (voir section suivante). Chaque franc public investi devra être traçable. Des audits indépendants seront réalisés chaque année, et les résultats rendus publics.

Une plateforme numérique de transparence budgétaire permettra à tout citoyen de suivre les projets financés, les montants engagés et les taux d'exécution.

Une culture du résultat et de la reddition de comptes

Nous instaurerons une véritable culture de l'efficacité publique. Un tableau de bord national mesurera chaque semestre l'avancement des engagements, pilier par pilier, levier par levier.

Les résultats seront présentés devant le Parlement et publiés dans un rapport annuel de performance gouvernementale. Les ministres signeront des contrats d'objectifs et de performance avec le Premier ministre.

Leur évaluation se fera non plus sur le volume de dépenses, le nombre de personnes formées, etc., mais sur la qualité et l'efficacité des résultats obtenus.

Cette démarche instaurera une nouvelle discipline de gouvernance : celle de la redevabilité, où chacun est responsable de l'impact de son action sur la vie des citoyens.

Une gouvernance participative et citoyenne

La réussite du projet de société dépendra aussi de la participation

des citoyens. C'est pourquoi une plateforme numérique "L'Etat au Quotidien" sera créée pour permettre à chaque Ivoirien de consulter les projets en cours, de signaler des retards ou des dysfonctionnements, et de suivre l'utilisation des ressources publiques.

Des conseils consultatifs citoyens seront mis en place au niveau national et régional pour associer la jeunesse, les femmes, la société civile et le secteur privé à l'évaluation des politiques publiques.

La transparence et la participation deviendront ainsi les piliers de la confiance entre l'État et le citoyen.

Une gouvernance ouverte sur le monde

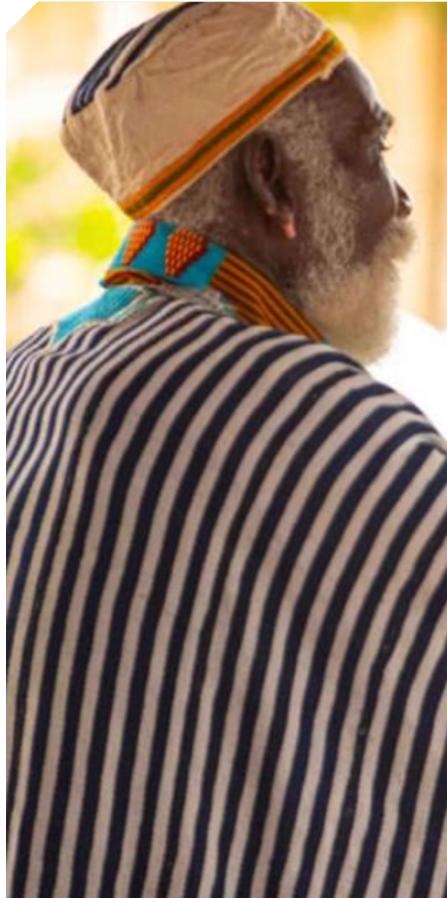
Le projet de société s'inscrit dans une vision africaine et mondiale de la transformation économique. Sa mise en œuvre sera alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les engagements climatiques de la Côte d'Ivoire. La coopération régionale et les partenariats internationaux seront mobilisés non pour dépendre des bailleurs, mais pour renforcer la

souveraineté économique du pays et attirer des investissements productifs alignés sur nos priorités nationales.

Un État stratège et des institutions performantes

Enfin, pour porter cette ambition, la réforme de l'État sera au cœur de la mise en œuvre.

Nous repenserons l'ENA pour en faire une réelle École nationale de la gouvernance et de l'efficacité publique pour former les cadres, renforcer les capacités locales et diffuser une nouvelle culture administrative fondée sur la rigueur, l'innovation et le service au citoyen. La transformation numérique de l'administration, la gestion par les données et l'ouverture des informations publiques rendront l'État plus agile, plus transparent et plus proche des citoyens.





FINANCEMENT

Les limites du modèle de financement actuel

Le modèle de financement actuel s'appuie massivement sur les financements extérieurs (emprunts internationaux, eurobonds, appuis budgétaires multilatéraux) exposant la Côte d'Ivoire aux aléas des marchés

mondiaux, aux variations de taux d'intérêt, et au risque de change. Cette dépendance financière réduit la marge de manœuvre budgétaire de l'État et limite sa capacité à investir de manière autonome dans les priorités nationales.

Sur le plan interne, la mobilisation des ressources reste encore

insuffisante. L'épargne nationale demeure faible, la diaspora reste sous-sollicitée dans les mécanismes d'investissement productifs, et les capitaux longs ou "patients" manquent pour soutenir l'innovation et la transformation industrielle. À cela s'ajoute une gouvernance financière perfectible. La multiplicité

des guichets publics de financement rend l'accès au crédit complexe et dilue la visibilité des politiques économiques. Certaines formes de partenariat public-privé manquent de transparence, et la dépense publique souffre encore de gaspillages et de doublons, affaiblissant la performance de l'investissement public.

Vers une souveraineté financière endogène.

Face à ces limites, nous réinventerons le financement du développement à travers une stratégie nationale de souveraineté financière et d'innovation économique, fondée sur cinq leviers structurants :

- Mobilisation fiscale et rationalisation budgétaire – pour financer les politiques publiques par une fiscalité juste, moderne et numérique. Objectif : passer la pression fiscale de 12,9 % à 17 % du PIB d'ici 2030, soit +3 000 milliards FCFA supplémentaires par an. Simplifier la fiscalité, élargir la base et digitaliser le recouvrement. Lutter contre la fraude douanière et les exonérations abusives. Évaluer et redéployer les dépenses non prioritaires pour libérer au moins 300 milliards FCFA/an.
- Partenariats Public-Privé (PPP) et financement participatif – pour mobiliser le secteur privé autour de projets structurants dans les territoires. Objectif : attirer 2 500 milliards FCFA d'investissements privés structurants. Développer des cadres contractuels transparents et sécurisés. Ouvrir les projets d'énergie, transports, logement et numérique aux PPP locaux et régionaux. Créer une plateforme ivoirienne de financement participatif public, inspirée des meilleurs modèles.
- Fonds souverain ivoirien – pour investir les revenus stratégiques dans les énergies vertes et les infrastructures de transformation. Objectif : capitaliser un Fonds souverain de 500 milliards FCFA sur 5 ans, alimenté par : les revenus pétroliers et miniers, les excédents du Trésor, les contributions de la diaspora et du secteur privé. Ce fonds investira dans l'énergie verte, les infrastructures de transformation et les start-ups technologiques.
- Épargne et diaspora – pour transformer la puissance financière des Ivoiriens du monde en levier de croissance nationale. Objectif : mobiliser 1 000 milliards FCFA sur 5 ans. Création d'un Fonds de la Diaspora pour l'Industrialisation (FDI). Lancement d'un Livret d'Épargne "Patriotisme Économique". Émission d'obligations diaspora à taux préférentiel, garantissant un rendement stable.
- Innovation et finance verte – pour financer la transition écologique et technologique par des instruments modernes (obligations vertes, impact social). Objectif : lever 500 milliards FCFA via des instruments innovants. Lancer des obligations vertes nationales pour les projets environnementaux. Mettre en place un fonds climat & biodiversité cofinancé avec les bailleurs internationaux. Intégrer la finance islamique et sociale pour les projets communautaires.

Ces leviers, mis en œuvre de manière cohérente, permettront de stabiliser la dette publique autour de 50 % du PIB, d'accroître les recettes domestiques de 4 points de PIB à l'horizon 2030, et de financer durablement les cinq piliers de notre projet de société : souveraineté, capital humain, cohésion, territoires et gouvernance.